



Fonction d'usage

Un pont est un ouvrage d'art,
une construction qui permet :

- De franchir en passant par dessus une dépression ou un obstacle :
 - cours d'eau, marécage
 - voie de communication
 - vallée, gorge...

De permettre le passage :

- aux piétons ou les vélos (passerelle),
- aux animaux
- aux véhicules routiers (pont routier)
- aux bateaux (pont canal)
- aux les trains (pont ferroviaire)
- à un flux : l'eau (aqueduc)...